

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 142-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs du Service de Formation Continue pour l'année 2016-2017.

Membres en exercice : 25 membres

Votes: 13 Pour: 13

Contre: 0
Abstention(s): 0

Délibération adoptée.



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et tarifs FC 2016-2017

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.